

## **Nouvelle Constitution : quand des maires du Sud de la Guinée donnent des arguments à Alpha Condé**

Depuis des années, le pouvoir d'Alpha Condé se demandait par quel bout commencer pour réussir le passage d'une nouvelle Constitution. Et voilà que des maires des communes urbaines et rurales de la Guinée forestière, réunis à Lola les 29 et 30 avril derniers qui sortent de leurs chapeaux des arguments pour changer de Constitution en Guinée. Dans un extrait de PV qu'ils ont élaboré -et dont notre confrère Inquisiteur détient copie- les maires du Sud du pays indiquent en point nodal l'inadéquation entre le contexte socio-politique de 2010 et le contexte actuel.

Ils rappellent qu'au Titre 19, les *Articles 155, 162 font uniquement référence aux organes de la transition qui ne sont plus d'actualité.*

*L'Interdiction d'entreprendre toute initiative de la révision ou d'adoption de la constitution ne font référence au président de la transition d'alors Article 43 et 156, faiblesse niveau de prise en compte du genre dans la composition des différentes institutions, insuffisance de l'article 64 (Nombre de député), découpage administratif, contradiction entre Article 154 et la Charte Africaine de la Démocratie, mentionnent-ils entre autres dans leur PV sans faire allusion au nombre de mandats du président de la République.*

Ci-dessous, le PV de l'Assemblée Constitutive du conseil des communes urbaines et rurales de la Guinée Forestière...